

La formation en résumé

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) obligatoire pour toute entreprise depuis le 1er janvier 2017 est basée sur une transmission mensuelle des données individuelles des salariés, automatisée par le logiciel paie chargé de répartir les données vers les destinataires concernés par ces éléments. Tel est le cas concernant les déclarations sociales URSSAF, Pôle emploi, retraite complémentaire et prévoyance. Or une connaissance approfondie des bases des cotisations avant la validation de la paie minimise les risques de redressement. Cette formation a donc pour objectif de sécuriser le calcul des charges sociales et donc les bulletins de paie.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans deux cycles de formations RH 2023 également consultables sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: les fondamentaux ou avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".
- Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

Objectifs :

- Maîtriser et contrôler la base de calcul des charges sociales
- Valider la rédaction des bulletins de paie

Participants :

- Collaborateurs d'un service Paie, Comptable ou Ressources Humaines
- Responsables Paie
- Comptables ou collaborateurs des services comptables chargés de valider les charges sociales

Prérequis :

- Avoir une expérience en paie (avoir pratiqué la paie et avoir de bonnes connaissances techniques)
- Nous consulter si cette formation fait l'objet d'une inscription en cycle certifiant

Le contenu

Comprendre et valider les éléments constituant les charges sociales d'un bulletin de paie.

- Les conséquences du plafond de sécurité sociale (temps plein, temps partiel, entrée et sortie en cours de mois, forfait jours, absences)
- Appréciation des taux de cotisations patronales supplémentaires
- Les limites d'exonération sociale et fiscale des cotisations de retraite supplémentaire et de prévoyance
- L'assiette spécifique de la CSG/CRDS et du forfait social
- La gestion sociale de l'épargne salariale

Maîtriser le calcul des exonérations de charges

- Les assiettes spécifiques de cotisations pour les apprentis et certains statuts (certains stagiaires et mandataires)
- La réduction générale des cotisations patronales (dispositif Fillon)
- La réduction salariale des heures supplémentaires et complémentaires

1 300 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)
Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions
(nous consulter)



2 jours (14 heures)



Mises en situation



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle certifiant Technicien - Gestionnaire de Paie: "les fondamentaux" ou "avancé/approfondissements"
Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 24/04, 25/04
- 03/07, 04/07
- 11/12, 12/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 26/06, 27/06
- 07/12, 08/12

Roanne - 04 77 44 54 69

- 26/06, 27/06
- 07/12, 08/12

Le rôle et le pouvoir de l'URSSAF

- Le contrôle, les sanctions et les procédures contentieuses
- Les demandes de versement en un lieu unique et de délais de paiement
- Le rescrit social et la procédure transactionnelle

Les + de la formation:

Formateur expérimenté et issu de la profession

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans deux cycles de formations RH 2023 également consultables sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Technicien Gestionnaire de Paie: les fondamentaux ou avancé/approfondissements. Eligible au CPF, ce dernier vous permet en effet de valider le CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) "Traiter la Paie".
- Cycle Chargé(e) de Missions RH: piloter l'Administration du Personnel et la Paie en entreprise

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)

